

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 12 mars 2026

Compte financier unique 2025

Réuni le jeudi 12 mars 2026, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de M Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVY, Excusée
Augustin BŒUF,
Mathieu BRASSE,
Virginie CAROLO, Excusée, pouvoir à C. NOUVELOT
Catherine COUSIN, Excusée, pouvoir à A. BOEUF
Christophe DORE, Excusé
Jean-Vincent du LAC de FUGERES,
Pierre ESTORGES, Excusé, pouvoir à A. MARTINI
Christophe GAUDILLOT, Excusé
Sophie GAUGAIN, Excusée
Jonas HADDAD, Excusé
Timothée HOUSSIN, Excusé
Lynda LAHALLE, Excusée
Pierre-Jean LEDUC, Excusé, pouvoir à H. MORIN
Jean-Louis LOUVEL, Excusé
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER,
Hervé MORIN,
Oumou NIANG-FOUQUET, Excusé
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER, Excusée, pouvoir à V. TELLIER
Gilles SERGENT,
Valérie TELLIER,
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à C. MEUNIER
Gilles TREUIL, Excusé, pouvoir à G. SERGENT
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée

Légalement convoqués le lundi 23 février 2026,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à la majorité des présents et représentés :

- D'approuver le compte financier unique 2025 du budget principal et le compte financier unique 2025 des budgets annexes dont les pièces comptables sont jointes en annexe,
- D'arrêter à + **2 829 195,70 €** le résultat de clôture de la section de fonctionnement et à + **430 798,50 €** le résultat de clôture de la section d'investissement du compte financier unique 2025 du budget principal,
- D'arrêter à + **35 822,92 €** le résultat de clôture de la section de fonctionnement et à + **14 878,75 €**, le résultat de clôture de la section d'investissement du compte financier unique 2025 du budget du CSIRT,
- D'arrêter à + **2 707,27 €** le résultat de clôture de la section de fonctionnement du compte financier unique 2025 du budget annexe Normandie Carbone,
- D'approuver le versement du reliquat de gestion du CSIRT à l'Association Normandie Numérique à hauteur de **50 701,67 €**,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Le Président

Hervé MORIN